



Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret

1 rue de Pithiviers 45480 Bazoches-les-Gallerandes

Tel 02 38 39 60 38 - fax 02 38 39 62 33 - Courriel : contact@cc-plaine-nord-loiret.fr

Réunion de Conseil **Communautaire**

22 mai 2018

Compte-Rendu

L'an deux mil dix-huit, le 22 mai, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 17 mai 2018, s'est réuni à la salle polyvalente de Bazoches-les-Gallerandes sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Membres en exercice : 17

Pouvoir(s) : 0

Votants : 16

Présents : MM. LIROT Jean-Marc, GAUCHER Dominique, CITRON Jacques, THOMAS Didier, ROUSSEAU Pierre, POINCLoux Daniel, BRISSON Jean-Louis, BOURGEOIS Martial, CHAMBRIN Michel, DESFORGES Philippe, POISSON Bertrand, THUILLIER Alain, CHOFFY Patrick ; MMES CHATELAIN Danièle, PETIT Christine, DUPRE Céline,

Absent excusé : MME DAVID Gwendoline

Secrétaire de séance : Mme DUPRE Céline

Ordre du Jour

1. Intervention de la MAIA

Mme LACHASSE, intervenante pour le compte de la MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie, présente aux conseillers communautaires le dispositif mis en place sur la prise en charge des personnes à domicile par le biais d'une feuille d'information à remplir par les différents partenaires (mairies, hôpitaux, etc ...)

2. Intervention du commandant Mairesse pour un diagnostic sécurité du territoire

Le commandant Mairesse de la brigade de gendarmerie de Pithiviers présente à l'assemblée un diagnostic sécurité sur le territoire de la CCPNL.

3. Nombre de représentants du personnel au sein du Comité Technique

La CCPNL ayant plus de 50 agents au 1^{er} janvier 2018, doit disposer de son propre Comité Technique composé de représentants du personnel de la collectivité. Les élections se dérouleront le 06 Décembre prochain. Au regard des effectifs, le nombre de représentants titulaires doit être compris entre 3 et 5. Compte tenu des effectifs appréciés au 01/01/2018, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, de fixer à 3 le nombre de représentants titulaires du personnel siégeant au Comité Technique (et 3 représentants suppléants). Il est également décidé de maintenir le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants.

4. Nombre de représentants du personnel au sein du Comité Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail

Au regard des effectifs, le nombre de représentants siégeant au sein du CHSCT doit être compris entre 3 et 5. Le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de fixer à 3 le nombre de représentants titulaires du personnel siégeant au Comité Hygiène, Sécurité, et des Conditions de Travail (et 3 représentants suppléants). Il est également décidé de maintenir le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants.

5. Convention de partenariat avec le CDOS

Le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) renouvelle son opération « Vacances Sportives » pour l'été 2018 en proposant 2 périodes d'activités (du 09 au 13 Juillet et du 27 Août au 31 Août 2018).

Le Conseil Communautaire autorise, à l'unanimité, le Président à signer la convention de partenariat avec le CDOS et à allouer par conséquent une participation de 2000 euros pour les 2 périodes d'activités

6. ZI Boisseaux : Déclaration de projet et mise en compatibilité du PLU de Boisseaux

Après quelques modifications, un nouveau permis de construire va être déposé par la société QUARTUS. Une déclaration de projet doit être effectuée pour une mise en compatibilité du PLU de la commune de Boisseaux. A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve la déclaration de projet préparée par l'Architecte M. GAUTRON et autorise le Président à déposer le dossier auprès des services de l'Etat (DDT45).

7. Modification des règlements aux services périscolaires et extrascolaires

Suite au retour au rythme des 4 jours à compter de la rentrée prochaine, Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité les modifications des règlements aux services périscolaires et extrascolaires.

- Accueils de Loisirs Extrascolaires (Vacances et Mercredi)

Modification apportée : Ajout du mercredi dans le règlement avec une ouverture de 07h à 19h
Possibilité de regroupement des 2 accueils sur le site de Bazoches en cas de faibles effectifs
Possibilité de ne pas ouvrir les accueils en dessous de 5 enfants inscrits

- Accueils de Loisirs Périscolaires (Matin et Soir)

Modification apportée : Suppression du mercredi

8. Désignation de l'entreprise pour la fourniture et l'installation de tablettes numériques au sein des écoles

3 entreprises ont répondu à la consultation relative à la fourniture et l'installation de tablettes numériques au sein des écoles de Bazoches les Gallerandes, Boisseaux, Outarville et Greneville en Beauce. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de la société InfoCentre pour un montant total de 23 791.08 € HT comprenant la fourniture et l'installation de 4 classes mobiles composées de tablettes numériques, et de 3 serveurs NAS.

9. Signature du protocole « Garantir l'avenir scolaire des écoliers des territoires ruraux » pour le RPI Boisseaux – Andonville – Erceville

Le protocole est proposé pour une durée de trois ans à compter de la rentrée 2018 et concerne le Groupe Scolaire Boisseaux-Andonville-Erceville. Il s'agit de contractualiser un effort en emplois dans le premier degré dans la mesure où une politique pédagogique et structurelle est mise en œuvre. Ainsi, la baisse des effectifs est compensée du fait d'une action commune des différents partenaires (services de l'Etat et élus locaux) en vue de structurer progressivement le réseau des écoles qui s'engagent.

Ainsi, pour le RPI de Boisseaux-Andonville-Erceville, les engagements suivants sont pris :

- Structuration d'un nouveau réseau d'écoles plus concentré visant à réduire le nombre de sites. Ce nouveau réseau passerait de 4 sites (Erceville, 2 sites à

- Boisseaux, restauration scolaire et accueil périscolaire à Andonville) à 1 site unique à Boisseaux
- Organisation pédagogique avec effort concentré sur le cycle 2. Avec dès la rentrée de septembre 2018, un CP à 13 élèves.
- Accompagnement des investissements induits par la réorganisation du réseau des écoles par la mobilisation de la DETR bonifiée.
- Investissement dans des actions inscrites dans le projet d'école :
- volet numérique (classes mobiles, VPI...)
- actions artistiques et culturelles (projet Acte, rencontres chantantes...)

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer ce protocole d'accord avec l'Education Nationale. La signature du protocole est prévue le jeudi 21 juin au complexe scolaire de Boisseaux en présence de Monsieur l'Inspecteur de l'Education National du Loiret M. BALLE.

10.SPANC : Reversement des subventions de l'AESN

Suite aux travaux de réhabilitation d'assainissement non-collectif, le Conseil Communautaire autorise le reversement des subventions perçues par l'Agence de l'Eau Seine Normandie à 7 particuliers ayant réhabilité leur installation d'assainissement non-collectif.

11.Réhabilitation de l'ancien collège de Bazoches : avenant au marché lot n.3 Entr. Bethoul

A l'unanimité, et suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offre du 22.05, le conseil communautaire autorise le Président à signer l'avenant au marché lot n° 3 - Menuiserie Extérieure avec l'entreprise Bethoul pour une plus-value de 22 940.63 € HT soit un montant total du marché de 198 333.59 € HT

12. Sollicitation de subvention au titre du contrat de ruralité pour l'acquisition d'un véhicule frigorifique

Monsieur le Président expose le projet d'acquisition d'un véhicule frigorifique pour effectuer le portage des repas aux personnes âgées et pour livrer éventuellement les repas qui seront confectionnés au sein du restaurant scolaire de Bazoches les Gallerandes pour les écoles du territoire de la CCPNL.

Le coût prévisionnel d'acquisition d'un véhicule frigorifique s'élève à 29 900 € HT soit 35 880 € TTC.

M. le Président informe le conseil communautaire que le projet est éligible au Contrat de Ruralité 2018. A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à solliciter une subvention de 50 % soit 14 950 € au titre du contrat de ruralité.

13.Affaires diverses

- **Collection Dufour** : une réunion concernant les actions réalisées et restantes à mener est organisée par la CCPNL le Mercredi 23/05 à 18h00 dans le bâtiment ex-MGMN.
- **Ateliers numériques** : la CCPNL a déposé une demande de subvention auprès de la CARSAT pour renouveler les ateliers numériques fin 2018. Deux types seront proposés : un atelier pour les débutants et un deuxième pour le perfectionnement. Les tarifs à ces ateliers seront de 15 € pour un atelier Débutant composé de 3 séances et 30 € pour un atelier Perfectionnement composé de 3 séances.
- **CCAS** : Monsieur le Président attire l'attention aux communes ayant dissout leur CCAS au 1^{er} Janvier 2017 afin qu'elles créent une commission sociale au sein de leurs conseils municipaux dans le but de pouvoir émettre un avis sur les dossiers transmis au CIAS.
- **Etude de faisabilité restaurant scolaire Bazoches** : la restitution de l'étude est programmée au Vendredi 1^{er} Juin à 10h à la mairie de Bazoches les Gallerandes.

Jean Marc LIROT

Daniel POINCLOUX

Dominique GAUCHER

Bertrand POISSON

Jacques CITRON

Jean Louis BRISSON

Danielle CHATELAIN

Martial BOURGEOIS

Patrick CHOFFY

Christine PETIT

Didier THOMAS

Alain THUILLIER

Céline DUPRE

Michel CHAMBRIN

Pierre ROUSSEAU

Philippe DESFORGES